

Rapport sur l'exercice des droits de vote 2022

Cadre réglementaire

Conformément aux dispositions de l'article 321-133 du [Règlement général](#) de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), UNOFI-GESTION D'ACTIFS présente dans ce rapport les conditions dans lesquelles elle a exercé, sur l'exercice 2022, les droits de vote aux assemblées générales des actionnaires des émetteurs dont les OPCVM, dont elle assure la gestion financière, sont actionnaires.

Rappel des principes de la politique de vote

Pour l'orientation de ses votes, UNOFI-GESTION D'ACTIFS s'appuie sur les « Recommandations sur le Gouvernement de l'Entreprise » de l'AFG (Association Française de la Gestion financière), à laquelle elle adhère.

Le périmètre de vote concerne exclusivement les sociétés du **CAC 40** dans le cadre de la gestion du fonds **UNOFI-FRANCE** dont la stratégie de gestion « indicielle » vise à répliquer la performance de l'indice CAC40, dividendes nets réinvestis (CAC 40 NR – code Bloomberg : NCAC).

UNOFI GESTION D'ACTIFS participe au vote dans les assemblées générales de ces sociétés si l'un des deux critères suivants est rempli :

- seuil de détention : **1%** du capital de la société concernée ;
- seuil d'encours : **5 %** de la valeur du portefeuille.

Exercice des droits de vote en 2022

Votes aux assemblées générales

UNOFI GESTION D'ACTIFS disposait de droits de vote dans les **40 sociétés** composant l'indice CAC40. La participation d'UNOFI GESTION D'ACTIFS a concerné **5 assemblées générales**, soit un taux de participation de **13%**.

A noter que le degré de participation d'UNOFI GESTION D'ACTIFS aux assemblées générales des sociétés émettrices par rapport aux critères fixés dans le document « politique de vote » et rappelés ci-avant est de **100%**.

Périmètre défini par la politique de vote

Sur l'exercice 2022, le nombre de sociétés dans lesquelles UNOFI GESTION D'ACTIFS détenait plus de **1%** du capital ou dont la valeur des titres détenus représentait plus de **5%** de l'encours sous gestion s'est établi à **4**.

Exercice des votes hors du périmètre défini par la politique de vote

Conformément à la possibilité prévue dans la politique de vote, UNOFI GESTION D'ACTIFS a participé à **1 autre assemblée générale** de société pour laquelle la position détenue était inférieure aux seuils susmentionnés.

Analyse des votes

Nombre de résolutions votées	Votes « pour »	Votes « contre »	Pourcentage de votes négatifs
123	117	6	5%

Cas dans lesquels la société de gestion de portefeuille a estimé ne pas pouvoir respecter les principes fixés dans son document « politique de vote » : **néant**.

Lors des assemblées générales auxquelles elle participe, UNOFI GESTION D'ACTIFS, en s'appuyant sur les « Recommandations sur le Gouvernement de l'Entreprise » de l'AFG, est particulièrement vigilante quant aux résolutions relatives aux 3 sujets suivants : les opérations sur titres (augmentation de capital avec ou sans DPS, OPA), la rémunération des dirigeants ainsi que la nomination et la rémunération des membres du conseil (d'administration ou de surveillance).

Ainsi, en 2022, en application des trois points précités, UNOFI GESTION D'ACTIFS s'est opposée, à 6 résolutions présentées au vote des actionnaires.

Thèmes	Nombre de votes d'opposition	Répartition des votes d'opposition	Motivation des votes
Résolution comportant un vote bloqué ou quitus	1	16%	« Recommandations sur le Gouvernement de l'Entreprise » de l'AFG
Augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription (DPS), sur allocation	3	50%	
Programme de rachat d'actions	1	16 %	
Dispositif anti-offre publique d'achat (OPA)	0	0%	
Opérations de fusion-absorption, scission, apport partiel d'actifs	1	16%	
Nomination / renouvellement de membres du conseil et mandataires sociaux	0	0%	
Rémunération des dirigeants	0	0%	
Attributions de stock-options, actions gratuites, actionariat salarié	0	0%	
Modification statutaire	0	0%	
Approbation des conventions réglementées	0	0%	
Nomination / renouvellement de commissaires aux comptes	0	0%	
TOTAL	6	100%	

Gestion des conflits d'intérêts

UNOFI GESTION D'ACTIFS n'a pas rencontré de situation de conflits d'intérêts dans le cadre des votes effectués au titre de l'exercice 2022.